

J.A.B 2067 CHAUMONT

MONSIEUR
FURRER HENRI

2067 CHAUMONT

EN BREF, LA-HAUT

Carte de ski de fond sans frontières

La Communauté romande pour le ski nordique a créé, l'an passé, une "Carte de ski de fond sans frontières". Il y a eu plusieurs problèmes de réciprocité, tant en Suisse qu'en France. Cet hiver, vous pourrez acquérir une carte dite "Nationale" à Fr. 30.--. Elle vous donne accès aux pistes suisses à l'exception d'Obergoms qui a été exclu. La carte "Internationale" ou dite "Qualité plus" à Fr. 50.-- n'existe plus. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à CRSN, Loclat 1, 2013 Colombier, tél. 077 / 37 34 18 ou fax 038 / 41 28 20.

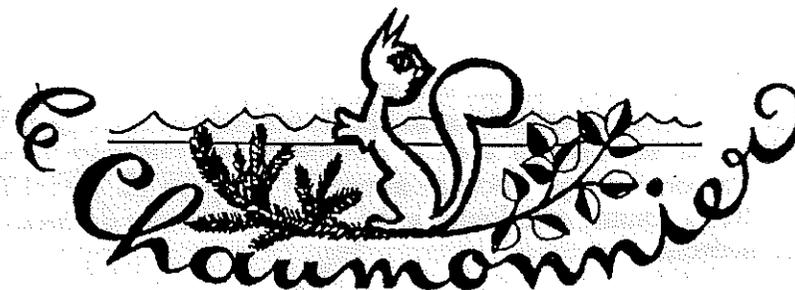
Attention avec la traceuse.

Le bulletin de jurisprudence pénale No 2 du mois de juin 1993 dit ceci "Celui qui circule avec une luge à moteur sur une piste de ski, qui doit être considérée comme une voie (aire) de circulation publique, doit être porteur d'un permis de circulation, muni de plaques de contrôle et au bénéfice d'une assurance-responsabilité civile". Faites donc attention avec la traceuse lorsque vous traversez la route.

A propos des balles de silo endommagées

Nous avons parlé, dans notre dernière édition, de dommages commis sur des balles de silo. Une personne fortement navrée et attristée s'est annoncée spontanément en écrivant à la SIP. Les dommages ont été commis par des enfants qui ne se rendaient pas compte.

Nous cherchons, petit appartement pour le week-end à Chaumont,
tél. 032 / 42 44 11 ou 032 / 51 74 08

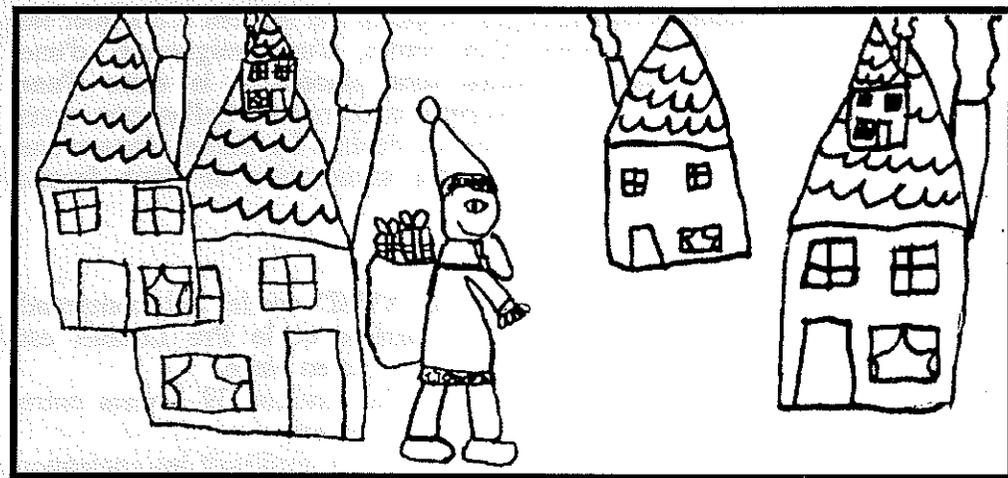


JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an

4eme trimestre 1993

No. 59



Le choeur mixte et les élèves, vous invitent:

**Au Noël 1993, de l'école de Chaumont,
le dimanche 19 décembre à 14^h30,
à la chapelle.**

Après la cérémonie, chacun est chaleureusement convié, à la réception organisée par le choeur mixte, dans les locaux de l'école.

LES BORNES

Comme promis dans notre dernier numéro, nous publions ci-dessous le travail du professeur Evard et de ses élèves de l'Ecole normale. D'autre part, M. le Dr Olivier Clottu de Saint-Blaise a eu la gentillesse de nous faire parvenir un exemplaire de son ouvrage "Bornes armoriées du pays de Neuchâtel". Le professeur Evard, comme mentionné, a tiré quelques dessins de l'oeuvre de ce talentueux médecin.

BORNES-NOUS !

Dans le cadre d'une semaine de connaissance du pays passée à Chaumont, vingt étudiantes ont exploré l'histoire et notamment ont recherché les bornes ou les vestiges de ces dernières. Ce fut une épreuve difficile à réaliser qui s'effectua sous la pluie, au milieu d'une végétation abondante, parfois même stoppée par les nombreuses propriétés privées qui caractérisent la région. Aussi la quarantaine de bornes recensées représente déjà un succès et nous autorise à en dire quelques mots.

Les bornes sont de modestes témoignages en pierre qui servent à marquer les frontières d'un Etat ou les limites d'un comté, d'une seigneurie, d'une juridiction, voire d'une commune. Elles sont placées à la suite d'une convention officielle, passée entre les parties concernées. Celles que nous avons observées s'échelonnent de la carrière de Fenin à La Dame. Nous avons pu constater que certaines d'entre elles sont numérotées de deux façons différentes au moins.

Plusieurs filées

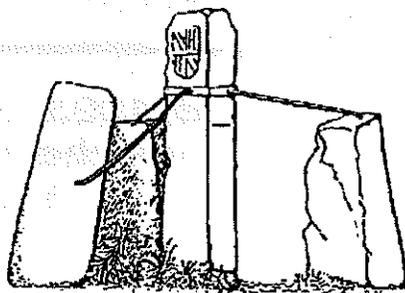
Dans le premier cas, la filée ancienne du XVIII^e siècle qui comprend beaucoup de bornes rapprochées entre la carrière et le Pré Louiset est numérotée d'est en ouest de 1 à 31. Toutes ne sont pas en place.

Dans le second cas, la filée date de 1834, elle contient 39 bornes entre Valangin et le Grand Chaumont, numérotée d'ouest en est.

Cette première observation permet d'affirmer que l'on réutilisait les anciennes bornes et que toute la lignée n'était pas changée à chaque fois.

Des dates

Ces marquages ne sont pas les plus anciens et parmi ces vestiges, on trouve trois exemples du XVI^e siècle, datés de 1526 (trois autres, bien que non datés pourraient bien appartenir à cette époque). Ils se situent :



Les Quatres bornes, 1526, face de la Seigneurie de valangin; Forêt de Fenin

- Dans la forêt au-dessus de Fenin, au lieudit *les Trois Bornes* qui, comme chacun le sait, sont au nombre de quatre comme les Mousquetaires (no 23);
- A Chaumont, *in situ* au point 1147 de la carte Val-de-Ruz (Feuille 1144), portant le no 28;
- A la Marquette près de La Dame, légèrement déplacée par rapport à l'endroit d'origine.

En effet, en 1526, les Douze Cantons des Liges Suisse qui occupent le Comté de Neuchâtel entrent en conflit avec René de Challant, seigneur de Valangin. Après discussions, il est finalement *ordonné de planter des bornes de pierre signées des armes desdits deux seigneurs*. Ces anciens témoignages ont été utilisés lors des deux numérotations citées ci-dessus.

D'autres bornes portent les dates suivantes attestant peut-être des corrections locales ou plus importantes:

1767: sous le règne du roi de Prusse, on délimite les frontières des mairies (mairie de Neuchâtel, de Lignièrès et du Landeron).

1820: A la suite du Congrès de Vienne, on fixe les limites des territoires de Berne et de Neuchâtel. On peut le constater dans la région de Lignièrès - Chuffort - Chasseral.

1903: La commune de Neuchâtel marque son territoire forestier avec des bornes de ciment moulées.

Des écussons

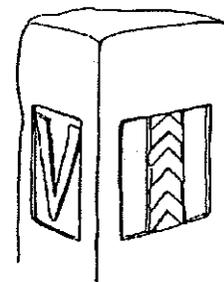
On trouve généralement sur les bornes de 1526 les armes de Challant-Valangin, ainsi que les armes des Bade-Hochberg et de Neuchâtel en simple.



Bornes de 1526, face de la Seigneurie de valangin; Chaumont



Bornes de 1526, face du Comté de Neuchâtel; La Marquette, Chaumont



Bornes de juridiction entre la mairie de Valangin (V) et celle de Neuchâtel (N), XIX^e siècle; Grand-Chaumont

La plupart des bornes portent des chevrons de Neuchâtel. Mais si vous rencontrez des chevrons dans un sens peu ordinaire, ne vous faites aucun souci, ce n'est que notre ami le tailleur de pierre qui a mis, non pas sa culotte, mais son chablon à l'envers. D'autres arisants ont fait de même par mégarde avec les lettres représentant les mairies.

Plus loin, en direction de Chasseral, on trouve trois bornes avec un L gravé. Elles séparent la mairie de Valangin de la châtellenie du Landeron. Plus près de Chasseral, le long du chemin de crête, on trouve les chevrons neuchâtelois et l'ours bernois.

Références:

- a) AEN, Dossier "Limites"
- b) Clottu, Olivier, Bornes armoriées du Pays de Neuchâtel, *Archives héraldiques suisses*, 1974. Les dessins sont tirés de cet article car l'auteur a, entre autres talents, celui de dessiner.
- c) Divers travaux entrepris à l'Ecole normale depuis 1981 (inédits)

ZOOM SUR UN CHAUMONNIER

Sous cette nouvelle rubrique, nous avons imaginé qu'il serait intéressant de mieux connaître les chaumonniers avec lesquels nous vivons. A l'avenir, nous en choisirons donc un au hasard puis nous retracerons sa vie. En règle générale, le texte sera accompagné d'une photographie de l'interviewé. Nous commencerons aujourd'hui par notre brave David du Petit Hôtel.

"Le David"

David Fernandez-Abad est né le 27 décembre 1942 à Luciernas, petit village agricole de la région d'Oviedo en Espagne. Il a deux soeurs et un frère. Il est allé à l'école du village puis est resté dans la petite ferme familiale. La famille Fernandez était bien modeste et pour vivre, il fallait travailler durement la terre. Jeune homme, David a été engagé par une entreprise et il a oeuvré sur les chantiers d'une autoroute de la région d'Oviedo. A 20 ans, il a été appelé au service militaire et a servi plus de 2 ans dans la marine, service au sol. C'est vers 1967 qu'il



est arrivé en Suisse, au Petit-hôtel de Chaumont où Charles-Henri Grivel lui avait offert un emploi d'aide de cuisine. Il est resté fidèle de nombreuses années à ce patron puis, ensuite, avec le nouveau restaurateur, Tagad. Il y a maintenant 25 ans que David assume son poste, un bail ! David est très discret mais nous le rencontrons en ville le mardi, jour de congé. Il retourne à Chaumont avec le dernier funiculaire, toujours heureux de pouvoir parler avec les amis. David est un brave qui ne ferait pas de mal à une mouche. Il adore sa vieille mère de 88 ans restée au pays et va lui ren-

dre visite de temps à autres. Long voyage en train mais avec l'éternel amour du retour au pays. C'est d'ailleurs avec fierté qu'il sort parfois de sa poche quelques vieilles photographies de sa maman et de son coin d'Espagne. Le destin a malheureusement fait que la petite ferme familiale soit détruite par la foudre il y a un an. La maman a été relogée dans un appartement et c'est là que David partira bientôt la visiter. Chez nous, à Chaumont, David fait maintenant partie de notre vie et même de nos habitudes. C'est le gars qu'on aime bien car il nous laisse tranquille.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SIP

L'assemblée générale annuelle de la Société d'intérêt public de Chaumont s'est tenue le 22 octobre dernier au Grand-Hôtel en présence de 40 personnes. Sans entrer dans les détails, nous retraçons brièvement les faits les plus importants soulevés après la partie statutaire: -- La première fête des Chaumonniers (pas la brésilienne, la précédente), sur le plan financier, a été satisfaisante. Comme prévu la SIP n'a même pas utilisé la totalité des intérêts du capital, ce qui était effectivement le but calculé. A noter que de nombreux participants ont fait des donations remarquables pour cette première soirée. -- La SIP a réaffirmé son attachement au maintien du funiculaire (le sujet est maintenant heureusement liquidé puisque nous savons que le funi restera). -- Un groupe de quartiers intitulé "Pro Chaumont/La Coudré/Monruz" a vu le jour au pied du hameau. La SIP ne semble pas très intéressée. Les intérêts de Chaumont ne sont pas les mêmes. -- Selon les sondages, la SIP rappelle que les Chaumonniers ne sont pas favorables à un tourisme de masse sur le hameau. D'accord pour le tourisme familial, les promenades individuelles mais au-delà, ça deviendrait préjudiciable pour la majorité d'entre nous. -- La réfection des bancs revient une fois encore sur le tapis. Pour l'heure, 2 sont terminés et 7 sont en chantier. Les travaux sont suspendus jusqu'au printemps. -- Au 30 juin, la SIP comptait 194 membres individuels, 10 membres collectifs et 3 membres de communes, soit 207 membres au total. A noter que beaucoup de membres versent des cotisations supérieures au montant fixé. -- Les actifs de la SIP, au 30 juin 1993 étaient de Fr. 34'281,20. - Jean Bricola tient maintenant à quitter la présidence de la SIP. Depuis des années, il assume de façon remarquable les fonctions de caissier et de président mais il y a vraiment trop. Le vice-président acceptera très probablement ce poste de président, mais dès l'année suivante. Dans la salle, personne ne s'est porté volontaire. Il est vraiment dommage de devoir s'extraire par la force lorsqu'on a si bien servi la société.

EN BREF, LA-HAUT

Aide humanitaire

9 Chaumonnières font de l'aide humanitaire remarquable. Elles confectionnent, à Chaumont, des couvertures et du matériel sanitaire pour le centre Afrique, particulièrement pour une léproserie. Ce matériel part en France puis en Afrique. Ces dames généreuses en sont à leur 100^{ème} couvertures. Toutes nos félicitations.

Course de VTT

La seconde course de vélos tout terrain du Crédit Suisse s'est déroulée le 4 septembre dernier. Les organisateurs, malgré leur travail parfois semé d'embûches, se sont à nouveau montrés impeccables. Philippe Pelot (homme) et Mathias Schweizer (junior) se sont présentés les premiers sur la ligne d'arrivée, ensemble, avec le même temps (1^h 17' 06"). Eric Schertenleib a remporté la catégorie vétérans I avec un temps de 1^h 26' 02".

Peu d'intérêt pour la commémoration du 27 novembre 1983.

Nous avons éventuellement prévu une soirée commémorative pour le 10^{ème} anniversaire de la tempête du 27 novembre 1983. L'intérêt escompté ne s'est pas produit. Une seule personne nous a remis des photographies et nous la remercions. La documentation est restée insuffisante et nous avons décidé de renoncer à cette soirée. Nos regrets pour ceux qui avaient déjà accepté de nous seconder dans la préparation.

Ski de fond

La course de ski de fond aura lieu le samedi 5 février prochain.

Fête des Chaumonnières

La seconde fête des Chaumonnières a rencontré un énorme succès. Près de 140 personnes y ont assisté. Toutes nos félicitations aux organisateurs.

Chaumont aura sa propre tente de fête

Jean Bricola et Pierre Pfund sont sur le point d'acquérir une tente de fête publique. Cette tente pourra contenir environ 300 personnes et sera de conception ultramoderne, en alu. De plus, elle pourra être chauffée (tempérée). Le projet est de taille et de nombreuses questions doivent être résolues (montage, démontage, rangement, location, assurances, etc.). Cette tente sera louée à Chaumont et ailleurs, à bas prix. Elle facilitera énormément nos manifestations.

suite à la dernière page

LE MOT MYSTERIEUX

Barrez dans la grille les mots de la liste. Les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement et diagonalement (de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut). Certaines lettres peuvent être utilisées plusieurs fois. Il vous restera 9 lettres qui formeront le mot mystérieux dont la définition est : **PARLEUR**

AGAMI	CHEVALIER	FAUVETTE	PIES
AIGRETTE	COLIBRI	GEAI	PINSON
ARA	COLOMBE	GEL	POULE
AVOCETTE	CONDOR	GRUE	RALE
BERGERONNETTE	COURLIS	HIRONDELLE	SARCELLE
BOUVREUIL	DUC	HOCO	SERIN
BUSARD	EDEIR	ODE	TOURTERELLE
CACATOES	EMEU	OIE	TROGLODYTE
CALAO	EPERVIER	OUTARDE	VANNEAU
CHARDONNET	ETOURNEAU	PAON	VAUTOUR
		PIC	VEUVE

R	U	O	T	U	A	V	S	E	O	T	A	C	A	C
T	R	O	G	L	O	D	Y	T	E	O	C	C	O	H
R	E	E	R	T	O	U	R	T	E	R	E	L	L	E
A	I	E	T	T	E	V	U	A	F	I	I	P	N	V
L	V	E	T	T	E	C	O	V	A	B	I	O	E	A
E	R	A	D	O	E	Q	E	E	R	N	A	U	L	L
L	E	R	N	E	U	N	G	I	S	P	V	L	L	I
L	P	E	S	N	P	R	N	O	C	E	O	E	E	E
E	E	T	E	R	E	N	N	O	D	R	A	H	C	R
D	D	T	I	A	C	A	L	E	R	P	I	C	R	D
N	R	E	P	R	G	O	U	I	A	E	T	U	A	R
O	A	R	U	A	M	G	N	O	E	U	G	D	S	A
R	T	G	M	B	E	E	R	D	D	N	I	R	E	S
I	U	I	E	S	I	L	R	U	O	C	E	M	E	U
H	O	A	L	A	C	L	I	U	E	R	V	U	O	B

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO